

CORPS : Conseillers principaux d'éducation

Discipline : E0030 - EDUCATION

Données générales (toutes zones géo. confondues)

Nombre de participants	70
<i>Dont participation volontaire</i>	47
<i>Dont participation obligatoire</i>	23

Nombre de mutations	40
<i>Dont mutations sur établissement</i>	40
<i>Dont mutations sur ZR</i>	0

Taux de satisfaction	57,14%
----------------------	--------

Périmètre :

Participants : nombre d'agents candidats à la phase intra-académique du mouvement

Participation obligatoire : agents entrants dans l'académie, stagiaires, mesures de carte scolaire et réintégrations (yc les agents sans affectation définitive)

Taux de satisfaction : part des participants obtenant une affectation sur l'un des vœux émis à l'issue de la phase intra du mouvement (hors extension)

Barres d'entrée dans les zones géographiques

COTE D'OR		NIEVRE		SAONE ET LOIRE		YONNE	
ZG - AUXONNE	[500-699]	ZG - COSNE SUR LOIRE	14	ZG - AUTUN	[1500 et +]	ZG - AUXERRE	96
ZG - BEAUNE	35	ZG - LUZY	514	ZG - CHALON SUR SAONE	1625	ZG - AVALLON	[500-699]
ZG - DIJON	959	ZG - NEVERS	76	ZG - CHAROLLES	[700-899]	ZG - SENS	21
ZG - MONTBARD	[- de 100]	DPT - 58 NIEVRE	14	ZG - DIGOIN	[900-1099]	DPT - 89 YONNE	21
ZG - SAULIEU	[100-299]			ZG - LE CREUSOT	[700-899]		
DPT - 21 COTE D'OR	35			ZG - LOUHANS	1496		
				ZG - MÂCON	1098		
				DPT - 71 SAONE ET LOIRE	884		

Barre d'entrée : barème le plus petit des candidats mutés sur une zone, quel que soit le type de vœu qui permet au candidat d'entrer dans la zone (hors postes spécifiques & intras - barème arrondi si nb mutés >1, intervalle de barème si nb mutés =1)